

Rome, 01 novembre 2019

Chers Coordonnateurs « lien » des Provinces et Districts maristes,

Recevez un salut très spécial du Secrétariat d'Éducation et d'Évangélisation de notre Institut. Tout d'abord, merci du temps que vous allez consacrer à lire cette lettre et d'avoir accepté de participer à ce projet. Vraiment merci !

En 2017, l'Institut mariste a célébré ses deux cents ans de vie ! Cette année-là, les maristes du monde nous sommes réunis dans le XXIème Chapitre général et nous avons pris quelques engagements. L'un de ces engagements est de « **développer des initiatives de participation et d'autonomisation des enfants et des jeunes dans toutes les réalités de la mission** » où nous sommes.

L'importance de la participation des enfants et des jeunes sur la scène mondiale s'est accrue au cours des 30 dernières années, notamment grâce à l'impulsion donnée par la Convention relative aux droits de l'enfant. La Convention a également eu un impact sur l'Institut Mariste et, pendant cette période, les exercices et les espaces de participation des enfants et des jeunes se sont multipliés à différents niveaux d'animation et de gouvernement.

Il faut aussi reconnaître que depuis la fondation des Petits Frères de Marie nous trouvons des éléments précieux de ce qui se développera par la suite comme le droit des enfants et des jeunes d'exprimer librement leur opinion dans toutes les questions les concernant. L'écoute est une phase très importante des processus participatifs et nous pouvons certainement affirmer que l'écoute des enfants et des jeunes a été au cœur du charisme mariste depuis sa fondation, et d'une manière particulière, l'écoute de ceux qui vivaient dans la pauvreté, l'ignorance spirituelle et l'exclusion.

Cette écoute des enfants et des jeunes est étroitement liée au droit des enfants et des adolescents d'exprimer librement leur opinion sur toutes les questions qui les concernent, en tenant dûment compte de leurs opinions en fonction de leur âge et de leur maturité, comme le prévoit l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, le traité international le plus important sur les droits des enfants et des jeunes.

Grâce à ces appels et à notre charisme, il a vu le jour le **Projet « Debout, Parle & Agis »**¹. Avec cette initiative, nous pensons que, dans le cadre du 30ème anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et dans le processus que connaît l'Institut, une mesure appropriée consisterait à promouvoir et à renforcer l'écoute des enfants et des jeunes dans nos centres, ainsi qu'à connaître et à approfondir leur participation aux activités et aux processus dont ils font partie.

En bref, **nous voulons demander aux enfants et aux jeunes de nous aider à préparer un document définissant des critères et proposant des lignes d'action qui favorisent leur écoute de la part de l'Institut mariste à différents niveaux, afin d'encourager leur participation et leur autonomisation.**

Dans chacune des unités administratives de l'Institut, nous avons l'aide de personnes « lien », qui auront la responsabilité de surveiller ce processus de consultation et d'envoyer les contributions des enfants et des jeunes de différents pays. D'autre part, et en raison de la portée que nous voulons donner à ce document et au processus en général, nous avons également considéré qu'il était important d'entendre les voix et les réflexions des groupes d'éducateurs sur le droit de participation des enfants et des jeunes dans les espaces de travail mariste. Nous vous sommes reconnaissants de vouloir nous faire parvenir aussi ces idées.

Les deux contributions, celles des enfants et des jeunes ainsi que celles des éducateurs, enrichiront le **PROJET DE DOCUMENT**, qui est un point de départ de cette activité de consultation.

Dans les documents attachés à cette communication vous pouvez trouver différentes ressources qui seront utiles pour le travail à accomplir :

1. Document : « Guide sur le droit à la participation des enfants et des jeunes à l'Institut Mariste - Projet novembre 2019 ».
2. Document : « Guide pour la consultation des filles, des garçons, des adolescent(e)s et des jeunes maristes sur le droit à la participation ».
3. Document : « Guide de consultation des ÉDUCATEURS sur le droit à la participation des filles, garçons, adolescent(e)s et jeunes maristes ».

¹ Le nom du Projet dans les langues officielles de l'Institut a été traduit de la façon suivante : **(EN)** «Stand Up, Speak Up & Act» Project, **(ES)** Proyecto «Levántate, Opina & Participa», **(PT)** Projeto «Levante-se, fale & Participe» y **(FR)** Projet « Debout, Parle & Agis ».

4. Vidéo de motivation² du projet (apparaîtra sur le web le 18 novembre 2020): <http://www.champagnat.org/000.php?p=832>
5. Logo et affiche³ du projet.
6. Format de consentement pour la vidéo, les photos et les interviews.

Le calendrier du projet est le suivant :

- Mars 2019 - Lancement du projet lors d'une réunion du Conseil général avec les provinciaux et les supérieurs de district.
- Mars / Novembre 2019 - Contact et mobilisation de l'équipe *ad hoc*⁴ et de « l'équipe consultative des jeunes » (groupe de jeunes animateurs participant à Weaving Life, Guatemala 2019). Communication à l'Institut. Envoi de matériel de soutien.
- Mars / Novembre 2019 - Préparation de la « première ébauche » du Guide.
- Mars / Novembre 2019 - Préparation de la stratégie à diffuser et à valider à l'Institut (au cours de 2020).
- 20 novembre 2019 – 30ème anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant : activités de célébration locales et provinciales pour lancer le projet (y compris la participation des jeunes).
- Décembre 2019 / juin 2020 - Participation au processus local/provincial avec les enfants et les jeunes de l'Institut pour la consultation, l'examen et l'amélioration du document.
- Mai / juin 2020 - Possible activité locale/provinciale « emblématique » pour recueillir et systématiser (synthétiser) les contributions au document (p. ex., réunions du Frère Provincial ou Supérieur de District avec les jeunes, Mission / Conseil provincial avec les jeunes, festival des jeunes, etc.).
- 30 juin 2020 - Date limite pour l'envoi des résultats des consultations à l'Administration générale à Rome : mission@fms.it
- Julio / Octobre 2020 - Systématisation (synthèse), élaboration et conception du « document final ».
- 20 novembre 2020 - Livraison du « Guide d'orientation » lors d'une session élargie du Conseil général avec la participation des jeunes. Possible célébration simultanée avec les jeunes dans les régions (et/ou dans leur propre pays). Par

² La vidéo a été préparée par des jeunes du ministère de la jeunesse de la province mariste du Mexico Central. À eux nos remerciements.

³ L'affiche du projet a été conçue par des jeunes du Collège mariste de Séville "San Fernando". Nos remerciements à l'équipe et à la province méditerranéenne mariste.

⁴ Proposition équipe ad hoc : Province México Central - Mme. Socorro Álvarez, Mme. Mónica Yerena ; Province Brazil Centro Sul - Fr. Lucas Ramos ; Province Méditerranéenne - M. José Luis González ; Province Santa María de los Andes - Mme. Claudia González ; Secrétariat d'Éducation et d'Évangélisation : Fr. Carlos Rojas, Fr. Mark Omede et M. Diugar Madera.

exemple : Conseils régionaux, Conseils provinciaux, lancement d'initiatives phares, etc.

Nous vous invitons maintenant à lire en détail les documents complémentaires de cette lettre pour savoir précisément ce qu'il faut faire et le type de formats de retour dont nous avons besoin.

Merci beaucoup de votre volonté de participer à cette initiative. Comme vous pouvez le voir, votre travail et vos contributions se joindront à celles des autres Unités Administratives, afin de compléter le document en construction.

En conclusion, nous tenons à mentionner que l'Institut mariste participe depuis 2011 au Jour du Débat Générale (JDG), une activité du Comité international des droits de l'enfant des Nations Unies. Le JDG est un processus d'écoute biennal pour les enfants et les jeunes (0-18 ans) basé sur des articles spécifiques de la Convention internationale des droits de l'enfant. En 2018, 11 Unités Administratives ont participé à cette écoute avec un total de 1652 participants. Le prochain JDG aura lieu en 2020 sur le thème « Soins alternatifs ». L'Administration générale de Rome réfléchit à la manière de dynamiser ce processus conformément au projet institutionnel mariste que nous venons de vous présenter. Nous fournirons plus d'information dans les communications futures.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes les questions et/ou suggestions et nous vous offrirons le plus de soutien possible.

Dieu vous bénisse et permette à nous tous de continuer à servir les enfants et les jeunes.

Fraternellement

Fr. Carlos Alberto Rojas, fms.
Secrétariat d'Éducation et d'Évangélisation
Frères Maristes - Maison Générale, Rome.

Fr. Mark Omede
Secrétariat d'Éducation et d'Évangélisation
Frères Maristes - Maison Générale, Rome.